

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

C

Agents de maîtrise territoriaux

C1

La Direction

Le Secrétariat Général du Pôle Aménagement du Département intervient sur différentes thématiques en appui des Directions du Pôle (infrastructures routières, maintenance en régie des collèges, marchés publics, ressources humaines, communication, urbanisme...) voire de la collectivité (géomatique, bâtiments, signalétique touristique).

Cette Direction, composée des 5 Maisons Techniques du Département, du service appui administratif, du service appui technique et de l'unité coordination, regroupe 500 à 650 agents selon la saisonnalité.

Objectifs du Service

- Assurer le relais territorial des politiques départementales en lien avec les Directions concernées

FINALITES DE LA FONCTION

- Participer à la maintenance et à l'exploitation du patrimoine routier départemental pour garantir aux usagers la praticabilité et la sécurité du réseau routier, en assurant l'encadrement des agents d'entretien et d'exploitation

MISSIONS

Management

- Coordonner et planifier l'activité et les interventions de l'équipe technique
- Participer aux recrutements des personnels titulaires et saisonniers et favoriser la bonne intégration des agents
- Être garant de la mise en œuvre et du respect des mesures et consignes en matière d'activité (règles d'hygiène et de sécurité, techniques, ...)
- Veiller à l'adéquation du niveau de qualifications de l'équipe avec la technicité des activités à réaliser (habilitations, permis de conduire, formation, ...)
- Recenser les besoins en équipements ou matériel
- Veiller à une utilisation adaptée du matériel et de son entretien
- Assurer la gestion des stocks (fondants, carburant, ...)

Pilotage des chantiers en régie

- Mettre en œuvre les politiques départementales
- Participer à la programmation et à la planification des chantiers en régie en lien avec les REER et les autres chefs d'équipe
- Préparer et planifier quotidiennement les travaux
- Assurer le suivi des chantiers et participer à leur réalisation avec l'équipe
- Participer à l'organisation, à la mise en œuvre et à la réalisation de la viabilité hivernale

Surveillance du patrimoine départemental

- Veiller à l'état du patrimoine routier, immobilier et matériel
- Participer aux interventions d'urgence
- Être donneur d'alerte auprès de la hiérarchie sur d'éventuels problèmes constatés sur le domaine public (tranchées, accès, ...)
- Organiser voire réaliser le patrouillage

Responsabilités particulières de la fonction

- Participer au développement de la mutualisation des moyens avec les collègues du territoire
- Intervenir sur des politiques départementales non routières, sous l'autorité de sa hiérarchie et en fonction des besoins
- Être correspondant ou référent dans différents domaines techniques

Liens hiérarchiques

- Responsable de l'entretien et de l'exploitation routière
- Responsable de l'unité routes

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Direction des infrastructures
- Tous services en tant que besoin

Hors du Conseil départemental :

- Collectivités locales (élus et services)
- Usagers
- Services de l'Etat, notamment PC Osiris
- Autres gestionnaires routiers
- Entreprises et bureaux d'études

COMPETENCES ATTENDUES

- Permis de conduire de catégories B et C
- Habilitations conduites
- Règlementation et techniques d'entretien et d'exploitation de la voirie et de ses dépendances
- Procédures de signalisation du danger
- Techniques de management
- Conduite d'engins de travaux publics
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Règlementation du temps de travail
- Logiciels métier : HQO, IG4
- Autonomie, organisation
- Aisance relationnelle
- Savoir rendre compte
- Capacité d'adaptation
- Disponibilité

Caractéristiques

- Résidence administrative : Centre routier départemental (CRD) d'affectation
- Temps de travail : Temps complet, 36h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : OUI
- Poste télétravaillable : NON
- Port de charges : OUI
- Port d'équipements de protection individuelle : OUI
- Port de vêtements de travail : OUI
- Astreintes : OUI
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : OUI
→ si OUI,
Nombre de points : 15 points
Motifs : Encadrement de proximité d'une équipe a vocation technique d'au moins 5 agents

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
→ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

